



DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

04 66 77 56 31

mairie@ville-quissac.fr

Le 20 Janvier 2025
A Quissac

Le Maire de Quissac
Aux
Présidents des Associations

Objet Subventions 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Commission des Finances engage la procédure d'élaboration du Budget Primitif 2025 de notre Commune.

Lors de sa réunion prochaine, elle doit examiner les demandes de subventions déposées par les associations.

Vous trouverez ci joint un dossier de demande de subvention pour l'année 2025.

Les dossiers seront étudiés en fonction des éléments suivants :

Secteur d'intervention de l'association :

- Culture
- Sports
- Festivités
- Social caritatif
- Loisirs
- Société environnement

Critères administratifs :

- Statuts de l'association
- Assemblée générale
- Rapport moral et financier



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

Critères communs :

- Intervenants rémunérés ou pas
- Nombre d'adhérents Quissac et autres communes
- Licence – adhésion : prix
- Matériel
- Avantages
- Implication locale
- Rayonnement
- Respect de l'environnement
- Réduction pour la famille

Critères sectoriels en fonction de l'activité :

- Résultats
- Formation des encadrants
- Nombres de journées de rencontre

Nous avons constaté que de nombreuses associations n'avaient pas fourni les documents comptables et les RIB. Nous avons dû faire des relances à ce sujet. **Nous vous signalons que cette année tout dossier non complet sera automatiquement rejeté par la commission.**

Je vous serai très obligé, si vous désirez obtenir un soutien de notre Commune de bien vouloir me faire parvenir **les dossiers complets avant le 03 MARS 2025.**

Les demandes parvenues après cette date ne pourraient pas être étudiées par la Commission des Finances et il serait par conséquent impossible au Conseil Municipal d'y donner satisfaction.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
S. CATHALA